



Lettre Municipale

EDITO DU MAIRE

Comme chaque année, vous trouverez dans ce bulletin du mois de mai, une présentation synthétique des budgets communaux votés à l'unanimité par le conseil municipal dans sa séance du 11 avril.

Les charges de fonctionnement réelles subissent une augmentation due principalement à l'évolution de la masse salariale (évolution de la valeur du point, doublons pour remplacements...) et à la reconstruction de l'oratoire (environ 83 000 € TTC) qui sera compensé par une recette (remboursement d'assurances) à même hauteur.

Les recettes progressent grâce à une évolution constante des bases fiscales, suite à l'arrivée de nouvelles familles et entreprises sur notre commune. Les taux communaux des taxes foncières et d'habitation sur les résidences secondaires, comme sur les trois derniers exercices, restent inchangés.

L'augmentation de ces impôts pour les ménages et entreprises de la commune n'est due qu'à l'évolution des bases d'imposition décidée et calculée par l'Etat.

La progression des ressources et la maîtrise des dépenses permettent de dégager un excédent de 906 876,67 € (excédent reporté plus excédent prévu de l'année). Cette somme et les subventions obtenues auprès des différents partenaires (Etat, Région, Département) permettront de financer les nombreux projets.

La section d'investissement comportant plus de 30 programmes s'équilibre à 2 103 128,37 € sans recours à l'emprunt. La fin des travaux pour l'aménagement de l'espace associatif culturel et social à Magrin, l'enfouissement des réseaux secs rue des Acacias et rue des Tilleuls (tranche 2 de Gardin) et sur le secteur de La Calquière, la mise en sécurité rue des 4 Vents à Lacassagne, le terrain multisport, étant les plus conséquents. Un effort important est également prévu sur la voirie communale ; en effet, plus de 160 000 € seront dédiés à son amélioration et son entretien.

Ce budget 2024 traduit la volonté de l'équipe municipale de maîtriser les dépenses de fonctionnement, limiter la fiscalité ainsi que l'endettement et poursuivre les investissements indispensables au développement de notre commune.

Au travers de cet édit, le Conseil Municipal rend hommage à M. Jean-Marie PALAYRET qui nous a quitté subitement le 14 mars dernier. Il a été élu de notre commune durant 18 ans. Serviteur fidèle et dévoué, discret et toujours soucieux de l'intérêt général, il a contribué à bon nombre de projets qui ont permis d'améliorer le quotidien des habitants de la Commune.

David MAZARS

La Mairie de Calmont

37, rue du Castelat
12450 CALMONT
Tel : 05.65.69.47.22
accueil@mairie-calmont.fr
www.mairie-calmont.fr

Horaires d'ouverture :

- ▶ De 9h à 12h du lundi au samedi (sauf le mardi et le jeudi)
- ▶ De 14h à 17h les lundi, mercredi, jeudi et vendredi
- ▶ De 14h à 18h30 le mardi

Permanences de M. le Maire :

- ▶ Lundi de 14h à 17h
- ▶ Vendredi de 9h à 12h

Contacts utiles

▶ La Médiathèque Municipale

Tél. : 05.65.74.79.14
mediacalmont@gmail.com

- Mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 15h à 18h
- Samedi de 9h30 à 12h30

▶ L'Agence Postale Communale

Tél. : 05.65.71.42.60

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h
lapostecalmont@gmail.com

▶ La Déchetterie de La Primaube

(Naujac) - Tél. : 06.79.91.15.70

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h et de 14h à 18h30.

▶ Les assistants sociaux du Conseil Départemental

Maison des Solidarités
Départementales du Pays
Ruthénois Lévézou Ségala
Tél. : 05 65 76 52 80

- Permanences sur rendez-vous.

▶ La Com. de Commune du Pays Ségali

Tél. : 05.65.69.27.43
accueil@payssegali.fr
www.payssegali.fr

▶ France Services Pays Ségali

cscps.franceservices@orange.fr
Tél. : 05.65.72.29.19 / 07.50.64.91.78

- Permanence le mercredi de 9h30 à 12h à la Médiathèque (Ceignac).

▶ Point Info Seniors

cscps.pis@orange.fr
Tél. : 05.65.72.29.19 / 07.50.64.84.72

▶ Services Enfance et Jeunesse du Pays Ségali

- Coordination des A.C.M. (Accueil Collectif de Mineurs)
coordinationacm@payssegali.fr
- A.C.M. « Loulous et Terreurs »
acmloulousetterreurs@payssegali.fr
- R.P.E. (Relais Petite Enfance)
relaissud@payssegali.fr

– Les chiffres clefs du budget 2024

Budget global : 4 555 640,54 €

Fonctionnement
2 452 512,17 €

Investissement
2 103 128,37 €

Les dépenses de fonctionnement

(sur la base de 100 €)



Les recettes de fonctionnement

(sur la base de 100 €)



Quels projets d'investissement pour Calmont en 2024 ?

La section d'investissement s'équilibre à 2 103 128,37€. Voici les principales opérations d'équipement :

BÂTIMENTS COMMUNAUX / 294 354 €

Aménagement local rangement salle des fêtes de Ceignac, réfection toiture vestiaire Le Plô, rénovation énergétique de l'ancien presbytère et de l'école de Magrin, aménagement coin lecture médiathèque pour les bébés, étude faisabilité futur bâtiment jouxtant salle des fêtes de Ceignac pour diverses associations.



CADRE DE VIE / 524 748 €

Aménagement espace associatif Magrin, terrain multi-sports Ceignac, Illuminations, panneaux de randonnée, aire de jeux Gardin Campmas et Prévinquières, création liaison piétonne pour desserte terrain multi-sports Ceignac, gestion connectée des bâtiments communaux, chemin piéton rue du Plantier vers avenue de la basilique.



VOIRIE ET RÉSEAUX / 387 478 €

Voirie, aménagement des lagunes Ceignac, réseau pluvial Ségonzac, enfouissement réseaux secs Gardin T2 + la Calquière + Lacassagne, extinction éclairage public, borne de recharge électrique, reprise réseau pluvial entrée ancienne lagune.



PATRIMOINE / 36 951 €

Basilique: restauration pièces d'orfèvrerie, cadrans de l'horloge, bénitiers, acquisition divers ouvrages patrimoine, acquisition de 2 vitrines pour la basilique.



ACQUISITION DIVERS MATÉRIEL POUR LES SERVICES : 62 325 €



AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE / 372 282 €

Village de Lacassagne (route des Quatre Vents : tranche 1)



Les budgets annexes

- Le budget de l'Assainissement s'équilibre à 171 716,07€ en section de fonctionnement et à 277 101,13€ en section d'investissement avec un programme important d'amélioration de la station d'épuration de Ceignac.

- Le budget du CCAS s'équilibre en section de fonctionnement à 9371,92€. S'ajoutent aux subventions habituelles, les 3 lignes suivantes: Oxygène et vous 12 (200€), l'ADEPAPE 12 – association d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance – (250€) et les soins palliatifs (400€).

Journée verte le Samedi 25 mai Ensemble nettoyons notre commune !

9h30 : Rendez-vous sur l'un des 4 lieux suivants (distribution de sacs et de gants) :

- Salle des fêtes de Ceignac
- Salle des fêtes de Milhac
- Mairie de Calmont
- Maison des Associations de Magrin

12h : Récupération des déchets récoltés et apéritif offert par la mairie à la maison des associations de Magrin



Un geste simple, un comportement éco-responsable pour le bien-être de tous et l'amélioration de notre cadre de vie. Venez nombreux participer.

Communiqué de l'EPAGE Viaur sur la sécurisation des eaux de baignade de Versailles plage

« Les communes travaillent ensemble pour sécuriser la qualité des eaux de baignade sur le site de Versailles, bien connu de tous, et ainsi prévenir tout risque sanitaire pour nos concitoyens (petits et grands) qui fréquentent cet espace.

Dans ce cadre, une dynamique est engagée avec l'EPAGE Viaur sur :

- La mise en défense des cours d'eaux, les propriétaires seront contactés.

- Le volet agricole, via l'opération volontaire Agri Viaur : animations, communication et accompagnement technique (diagnostics individuels, rencontres en coin du champ, essais et suivis de parcelles) et thématiques abordées en lien direct avec les pollutions de l'eau : gestion des effluents d'élevage, gestion de la fertilisation et couverture des sols (limitation de l'érosion).

- L'assainissement, via l'accompagnement de la réhabilitation de l'Assainissement Non collectif (en lien avec le contrat rivière Viaur III et les communautés de communes), et un travail sur les risques liés à l'assainissement collectif.

Nous souhaitons partager ce travail et cet objectif avec tous afin que chacun puisse participer à l'amélioration de notre cadre de vie et aux usages de l'eau sur notre territoire. »

Pour de meilleures conditions de vie dans notre commune

→ Attention aux nuisances sonores

L'utilisation de tondeuses, motoculteurs et autres appareils à moteur thermique n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

→ Valoriser ses déchets verts plutôt que de les brûler

Pour mémoire, il est strictement interdit de brûler à l'air libre les végétaux provenant des activités de tonte, élagage, taille... hors activité agricole et forestière. (cf. Circulaire interministérielle du 18/11/2011).

Ils peuvent être facilement utilisés sur place pour le compost et le paillage du jardin. A défaut, ils doivent obligatoirement être transportés en déchetterie et non déposés dans les poubelles jaune ou marron.

L'interdiction de brûlage s'applique également pour les déchets provenant d'activités agricoles du type « bâche / ficelle d'enrubannage », leur brûlage à l'air libre étant très toxique ! La Chambre d'Agriculture organise une collecte annuelle de ces plastiques au printemps.

→ ...Incivisme et vandalisme...!

Ces emballages auraient dû être déposés en déchetterie...



Les murs extérieurs et les toilettes de la salle des fêtes de Ceignac saccagés au traceur de chantier fluo.



ALERTE! Bien adresser vos courriers vous évitera des désagréments...

Vie COMMUNALE

En 2019, chaque habitation de la Commune s'est vu affecter un numéro et nom de rue. Toutefois, de nombreux courriers circulent encore avec des adresses non conformes à cet adressage.

La Poste nous a alertés sur la non-distribution prochaine de ces courriers; nous vous recommandons donc vivement de communiquer votre adresse aux principaux organismes publics et privés. Vous pouvez utiliser pour ce faire le site officiel www.service-public.fr (à partir de la page « Changement d'adresse en ligne »).

Le N° d'adressage doit être apposé sur la boîte aux lettres

La rédaction de votre adresse doit être formulée ainsi :

Mme ou M ANONYME
79, rue des Bleuets
12450 CALMONT

Il vous est cependant possible d'indiquer le nom du lieu-dit à condition de le positionner entre le nom du destinataire et le numéro / nom de rue :

Mme ou M ANONYME
Lieu-dit
79, rue des Bleuets
12450 CALMONT

Un certificat de domiciliation peut vous être remis sur simple demande en Mairie

Personnel communal: 3 départs en retraite



Ont fait valoir leur droit à la retraite Brigitte ALBOUY après 40 ans de service en tant qu'agent d'entretien puis aide-maternelle à l'école de Margrin, Colette LOPES FARIA après 30 ans de service à l'agence postale, à la garderie et à la cantine ainsi que Nathalie PEGORIER après 14 ans de service à la cantine de Ceignac et à l'agence postale pour des remplacements.



Sophie LACOSTE a intégré le poste de secrétaire à l'accueil du secrétariat de mairie au 1^{er} janvier 2024.

Aménagements sécuritaires à Lacassagne

La première tranche de travaux rue des quatre vents est terminée. La réfection du réseau pluvial, l'enfouissement des gaines électriques, télécom et éclairage public, la création d'un trottoir, de plateaux surélevés, d'une écluse viennent sécuriser et embellir ce secteur.



Remise en état de l'oratoire de Ceignac

Ce bâtiment protégé qui abrite une croix classée au patrimoine historique a été endommagé par un accident de la circulation en avril 2023

Le conseil municipal a engagé une démarche auprès des bâtiments de France et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour un déplacement de cet édifice (recul de quelques mètres du carrefour).

Un courrier du préfet de Région le 7 novembre 2023 nous indique l'impossibilité de ce déplacement.

La reconstruction à l'identique, sur le même site va donc débuter très prochainement.

Vie COMMUNALE

Un espace convivial de rencontres et de partage à Magrin

Après plusieurs années de réflexion, l'acquisition du bâtiment et la réalisation des travaux, la maison des associations de la commune de Calmont est enfin ouverte ! Elle est située au centre du village de Magrin ; elle est dédiée à tous les habitants de la commune et à ses associations.

Jusqu'au 15 juillet, deux volontaires en service civique, Julie et Ninon, sont employées par la mairie afin d'aider au lancement du lieu. Elles tiendront des permanences régulières le mardi de 15h à 17h, le mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 11h à 15h et le vendredi de 16h à 19h. Elles vous permettront de venir visiter les lieux, et pourront vous accompagner dans vos idées d'activités à mettre en place. N'hésitez pas à venir les rencontrer par curiosité ou simplement pour dire bonjour. Vous pouvez également les contacter : maisondemagrin@gmail.com.



Pour obtenir les informations relatives à ce nouveau lieu communal, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la mairie dans le nouvel onglet "maison des habitants" ou bien sur le site internet de La Magrinole pour voir les activités qu'elle y proposera.

Portrait

« AmuZ'toi » à Calmont



Jean-Romain MOULY, chef d'entreprise, s'est installé aux Cans Hauts en 2018 sur la commune de Calmont. Son entreprise, spécialisée dans la location et la vente de structures et jeux gonflables a été créée en 2011.

Sous la dénomination « AmuZ'Toi », il a formé un réseau d'entreprises indépendantes qui travaillent dans le même domaine.

En plus de la location/vente/SAV de jeux gonflables, M. MOULY dispose aussi de matériel de divertissement et d'évènementiel (machine à barbe à papa, jeux en bois, sono, barnums...).

Cet entrepreneur travaille avec des collectivités, des particuliers en privilégiant la sécurité, le respect des normes, la satisfaction de ses clients. Il peut aussi réparer des bâches, jeux gonflables grâce à des machines spécialisées dans la couture et la thermo soudure.

Une nouveauté : la formule « les mercredis à prix mini » qui permet aux parents de louer des jeux gonflables à moins de 100€ (possibilité de les récupérer en drive ou de se faire livrer).

Pour plus d'infos : Site internet : www.amuztoi.com – Mail : jr.mouly@amuztoi.com – Tél. : 06 38 90 65 24

Médiathèque municipale

Mars : « le printemps des poètes »

11 séances autour de la poésie pour plus de 200 apprentis « artistes du langage » !



Une action culturelle autour de la lecture avec les tout-petits



L'automne 2023 marque l'intégration pour une durée de 3 ans de la Médiathèque Municipale dans le dispositif « Des livres et des bébés », porté par le Département de l'Aveyron et mis en œuvre par sa Médiathèque sur le Pays Ségali.

Concrètement, il s'agit de favoriser la présence d'albums de qualité auprès des tout-petits et des adultes qui les accompagnent, dans une relation de plaisir et à travers la lecture à voix haute. A ce titre, nous avons notamment mis en place un partenariat avec la micro-crèche de Ceignac, tandis que celui avec le RPE est renforcé. Chacune des 2 structures bénéficie ainsi dès à présent de nos animations lectures deux fois par mois.

Vie COMMUNALE



Dernière mobilisation en faveur de l'Association Française contre les Myopathies !

La troupe de théâtre Bruits de couloirs proposait un spectacle de sketches le 6 avril à Ceignac.

Une collecte totale de 3481.09€, en tenant compte des recettes du quinzaine, du marché de Noël, de la randonnée du 9 décembre 2023 ainsi que du don du Centre Communal d'Action Sociale de Calmont.

Que tous les organisateurs et participants soient ici remerciés !

Enfance ET JEUNESSE

École publique LA NAUZE

À Ceignac

Aux portes des châteaux de la Loire

C'est le mardi 5 mars que les élèves du CE1 au CM2 et leurs parents, ainsi que les enseignantes se sont retrouvés au cinéma de Baraqueville pour la projection privée du film d'animation « Léo », qui retrace la vie du célèbre génie Léonard de Vinci. Une sortie en prémices de la classe découverte d'avril en plein cœur des châteaux de la Loire. D'Amboise à Chambord, les châteaux de la Renaissance et leurs occupants peuplent encore l'imaginaire et la curiosité des élèves !



Les écoliers de la Nauze au cinéma de Baraqueville

À Magrin



Les enfants de l'école de Magrin seront bientôt de fins ornithologues ! Ils étudient les caractéristiques, le mode de vie et les différentes espèces d'oiseaux. Certains spécimens bariolés sont d'ailleurs venus nicher dans les arbres de la cour grâce à l'intervention de Nathalie Andrieu, plasticienne de la commune.



Lors de notre désormais traditionnelle journée déguisée, princesses, chevaliers et autres supers héros ont envahi l'école. Le printemps des poètes a donné lieu à de magnifiques créations artistiques qui seront bientôt exposées à la maison des habitants. **Vous pouvez contacter l'école pour une visite individualisée et une inscription dès 2 ans au 05 65 69 47 00.**

École Marie-Émilie

→ Les élèves découvrent une panoplie de Sports Olympiques

Les maternelles ont bénéficié de séances d'équitation, de judo et de hand-ball tandis que les plus grands se sont initiés aux quilles, à l'escrime et au football avec des intervenants de qualité. Ils ont même réalisé un beau défi en courant dans leur cour la distance Ceignac-Paris avec la flamme olympique !

En parallèle, ils découvrent l'art à travers le monde avec la réalisation de belles œuvres et l'apprentissage de chants et d'instruments qui aboutira à un spectacle qui s'annonce rythmé !



« Chat BOUGE » à Ceignac le 8 juin !

Les
ASSOCIATIONS



L'AJAL et le Centre Social et Culturel du Pays Ségali, avec la complicité de la mairie et des associations de la commune, présentent la deuxième édition de « Chat'Bouge! ».

Après une première édition remarquable avec plus de 350 spectateurs, le rendez-vous culturel itinérant des familles posera ses valises le samedi 8 juin dans le magnifique écrin de verdure du parc de Ceignac!

Au programme, Projet Newton, Les Oreilles Rouges, les Cie Ginger, Aller Retour et La Maman des Petits Poissons avec leurs concerts et spectacles pour petits et grands.

Billetterie sur assoajal.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS
le 7 septembre de 14 à 18 h
à la Maison des Associations à Magrin

Mandala Yoga à Ceignac

Avec nos deux professeures, Christine Atheyne et Marie-Claude Germane, nous proposons 4 cours de Yoga et de nombreux Ateliers (ouverts aux non adhérents, s'il reste des places - cf agenda p.12).



Posture de l'Arbre dans un Cercle. Meilleur équilibre !

- ➔ Nouvelles inscriptions possibles tout au long de l'année.
- ➔ Cours du 24 au 29 Juin ouverts gratuitement aux non adhérents.
- ➔ Pique-nique familial après le cours du 29.

Les ateliers de la saison 2024-2025 seront programmés à la rentrée.

Renseignements :

- Paulette Laur 06.84.30.20.12
 - Corine Lafarge 06.14.87.30.20
- mandalayoga12@gmail.com

Les Bons Vivants

Le club des BONS VIVANTS compte désormais 166 adhérents qui ont tenu leur assemblée générale en décembre : bilans très positifs pour l'année 2023.

Après la belle affluence du quine de janvier, le repas de la nouvelle année a rassemblé 120 convives qui ont pu assister à une présentation des chants d'oiseaux de nos régions.

Lors de la rencontre suivante, Jean-Louis VERNHES proposait un diaporama sur les croix de chemins de la commune (leur matière, leur emplacement...).

En mars, après avoir déjeuné aux Grands Buffets de Narbonne, la visite des Salins de GRUISSAN a été très appréciée.

Ses auteurs, Jean-Philippe SAVIGNONI et Julien BRESSON, ont présenté le film sur la vie de Jeanne AGAR devant une salle bien remplie.



Belle saison pour nos petits de l'école de foot

La saison de foot 2023-2024 s'achève.

Les 150 jeunes de 6 à 11 ans (6 et 7 ans sur la photo) sont la base de la pyramide du club Espoir Foot 88 qui a atteint cette saison les 500 licenciés au total.



Nos tout-petits ont pu apprécier :

- Les entraînements sur les stades et à la salle des fêtes de Ceignac les mercredis après-midi et samedis matin.
- Les plateaux organisés avec les autres clubs du secteur.
- Le Noël des Footeux où les enfants ont donné un jouet aux Restos du Cœur.

Et bien sûr les goûters d'après match et les déplacements en grand bus.

Près de 50 dirigeants ont pris plaisir à encadrer ces jeunes tout au long de la saison.

La Fanny, un Club en plein essor !



Une équipe féminine au sein du Club



Qualification de la doublette sport adapté pour la Coupe de France. Direction Saint-Chamond (42). Ludovic DOMINGE et Jérôme PRAT.

Concours de Pétanque amical ouvert à tous / 3 parties. Tous les mercredis à 20h du 5 juin au 28 août

Sport Quilles MAGRIN PURLAN : un nouveau bureau



Retour sur les 60 ans du club : quilleurs aveyronnais et cantabres autour d'une même passion.

Pour la saison 2024, le SQMP s'est doté, lors de sa dernière assemblée générale d'un nouveau bureau. C'est ainsi que Christian Amiel a rejoint David Labit et Valérie Vigouroux à la Présidence. Autre changement notable : Anne Laure Albagnac succède à Jocelyne Regourd en tant que responsable de l'école de quilles et des jeunes, qui représentent 35% des effectifs. Ces derniers sont stables : outre les jeunes et nos écoliers, 9 équipes seniors hommes et 6 équipes seniors féminines défendront nos couleurs en championnat.

Tout enfant ou adulte intéressé par la pratique des quilles peut utilement se rapprocher de :

David LABIT
(06 82 32 17 29)
ou
d'Anne-Laure ALBAGNAC
(06 89 37 02 24)

Les ASSOCIATIONS

Ceignac : le Comité d'animation a 50 ans !

C'est avec beaucoup de plaisir que le comité d'animation de Ceignac s'est associé aux conscrits de Ceignac pour organiser le samedi 16 Mars « Le Printemps de Ceignac » avec au programme 2 groupes de musique et la diffusion du match de rugby de l'équipe de France du tournoi des 6 nations.



L'année 2024 marque pour le comité ses 50 ans ; il vous invite lors de la fête du village du 16 au 18 Août avec un programme alléchant et une surprise en préparation.

Un peu plus de 600 personnes ont répondu à l'appel de cette soirée qui s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. Un partenariat à renouveler tant la complicité entre les générations a été un succès dans la préparation et le déroulé de la soirée.

Le Comité des fêtes de Milhac vous invite...



La Milhacoise s'est retrouvée le 17 mars pour son banquet annuel gourmand au restaurant Le Gardy à Arques. Le Quine de Pâques du 29 mars à Ceignac a retrouvé ses fidèles joueurs malgré une météo venteuse.

Rendez-vous est donné le 22 juin à partir de 20h à la salle des fêtes de Milhac pour le feu de la St Jean : les groupes Wipers et Coup de Phil animeront la soirée et une restauration rapide sera proposée. Nous vous attendons jeunes, moins jeunes, en famille pour un moment convivial (entrée gratuite).

Sans oublier notre fête qui aura lieu les 14 - 15 septembre.

Rendez-vous les 1^{er} et 2 juin prochains pour la nouvelle édition de la fête des plantes et du jardin.

Une trentaine d'exposants seront présents dès le samedi midi et le dimanche toute la journée.

Une randonnée botanique de 2 heures environ est prévue le samedi, départ à 16h, et le dimanche matin à 10h, sur inscription.

Le dimanche midi, les visiteurs auront la possibilité de se restaurer sur place. L'après-midi, ils pourront également assister au concert de la Chorale du Haut Ségala, organisé à 15h dans l'église du village.

La Fête des Plantes à CALMONT



Les villageois du bourg de Calmont ont partagé un moment convivial autour d'un repas organisé par l'équipe de la Fête des plantes le 17 mars.

À la découverte de Calmont-de-Plancatge, village médiéval

Calmont-de-Plancatge est dépositaire d'un riche et lointain passé, son origine remonte à l'orée du XI^e siècle. C'est durant cette période du haut Moyen Âge qu'un puissant personnage décida d'implanter un château dans une boucle de La Nauze sur un éperon rocheux favorable à la mise en défense. Ce premier édifice symbolisait l'emprise territoriale des premiers seigneurs de Calmont sur un large territoire : le Calmontès.

Calmont-de-Plancatge



PATRIMOINE
Sauvegarde
R du
Rouergue
• ÉTUDIER • TRANSMETTRE • PRÉSERVER

Prix : 20 €
I.S.S.N. : 0184-9085

N° 145-146
Mars 2024

Plus tard, la famille de Calmont, puis les puissants barons d'Arpajon ont constitué, en ce lieu, un ensemble castral de premier ordre dont les ruines dominant encore, de nos jours, la vallée de la Nauze. Le village de Calmont recèle de nombreux vestiges, témoins de la période faste que la localité a connue entre le XIII^e et le XVI^e siècle, à l'époque où Calmont était le siège d'une des plus importantes baronnies du Rouergue.

Comme tous les châteaux chef-lieu de châtellenie, Calmont se composait de plusieurs ensembles.

Durant les années 1370-1380, au moment de la période troublée de la Guerre de Cent ans fut édifié l'imposant donjon que nous pouvons admirer de nos jours. L'église Saint-Jean Baptiste du XV^e siècle jouxte les restes de l'enceinte du château. Son clocher domine majestueusement l'ancienne place de la gleysa (la place de l'église). Le reste du village s'agglutine dans le faubourg représenté par la rue Longue et quelques rues perpendiculaires, aux très belles maisons à pan de bois du XV^e siècle. La rue Longue, principale artère du village, a la particularité d'être empruntée par le bief (bezal) du moulin Saint-Sauveur, les planches (plancas) dont on le recouvrait donnèrent au village son appellation de Calmont-de-Plancatge.

Le ministère de la Culture a reconnu le caractère exceptionnel de cet ensemble en inscrivant, depuis le 20 novembre 1973, le site composé de l'ensemble du village de Calmont, au titre des monuments historiques.

Si vous souhaitez vous plonger dans l'histoire passionnante de cette partie du Rouergue, l'association Le Plancatge vient d'éditer un ouvrage consacré à l'histoire de Calmont-de-Plancatge. Il vient de paraître dans la collection des revues éditées par L'Union Sauvegarde du Rouergue.

Calmont-de-Plancatge,
Hervé Holderbach et Jean-Louis Vernhes,
n.145-146, mars 2024,
Sauvegarde du Rouergue, 20€.

Cet ouvrage est disponible à :

- la Maison de la presse Bouloc, 25 avenue de Toulouse, La Primaube
- la Maison du livre, passage des maçons, Rodez,
- par correspondance sur le site de Sauvegarde du Rouergue : unionsauvegardeduroergue.fr
- en Mairie et à la Médiathèque.

Association « le Plancatge » Calmont

DÉMOGRAPHIE

État civil de la commune
de Calmont du
1^{er} janvier au
31 décembre
2023

8 Mariages

17 juin

Cécile CAPOULADE
et Thierry BARRIAC, Espinards

15 juillet

Marine SERRES et Pierre MENRAS,
Lacassagne

15 juillet

Sophie MAI-ANDRIEU
et Thibault SOLIS, Magrin

22 juillet

Aurore CAMMAS et Baptiste VALENTIN,
Lacassagne

12 août

Aurélié DELRIEU et Grégory TARDIEU,
Ceignac

26 août

Nadège MOTILLON et Lucas LAYBATS,
Calmont

2 septembre

Claire VERNHET et Alexandre DELMAS,
Le Serieys

7 octobre

Sophie RIVIERE et Emmanuel REY, Magrin

16 naissances

6 janv. Éloïse BACHELET, Ceignac

16 janv. Lyzie COUDERC, Ceignac

18 janv. Soan MAZARS, St Martial

18 fév. Louana FLOTTES, Ceignac

17 mars Sacha BRUGIER, Lacassagne

30 avril Lily VERGNE, Milhac

3 juil. Robin BERNARD, Calmont

3 août Lou DE BRABANDERE, Le Couderc

26 août Emy FUGIT, Aubin

13 sept. Simon DOUZIECH, Lacassagne

3 oct. Ezio LAUR, Milhac

16 oct. Axel LAFABREGUE, Majoulet

26 nov. Lucie GALVIER BOTELLA, Ceignac

5 déc. Julie LE CREFF, Prévinières

18 déc. Louise BASTIDE, Ceignac

26 déc. Louis RODIER, Magrin

25 Décès

4 janv. Antonine ALICI, 94 ans, Catusse

13 janv. Aïcha DJOUHRI, veuve
BOUCHEMA, 87 ans, La Boudonie

27 janv. Jean DELMAS, 86 ans, Catusse

28 janv. Hubert BOS, 83 ans, Puech Blanc

31 janv. Marthe AZAM, veuve
GINESTE, 92 ans, Magrin

1^{er} fév. Alphonse REY, 87 ans, Les Cans

10 fév. Jean MERCADIER, 87 ans, Ceignac

31 mars Serge LANDEZ, 70 ans, Milhac

24 avril Jacqueline ROUGER, épouse
MERCADIER, 96 ans, Ségonzac

9 mai Rose THIBAL, veuve
GUERIN, 93 ans, Ceignac

22 mai Alain DELTOUR, 78 ans,
Planque-haute

23 mai Alain RESSEGUIER, 72 ans, Ceignac

3 juin Gilbert GUITARD, 69 ans, Lacassagne

3 juin Paulette ALBOUY, veuve
CARTON, 98 ans, Ceignac

3 juin Raymond CAULET, 84 ans, Montvert

16 juil. Maria-Teresa SANCHEZ, veuve
Raynal, 85 ans, Ceignac

26 juil. Claude ANDRIEU, 77 ans, Ceignac

26 juil. Josy FALIERES, veuve
VINSONNEAU, 92 ans, Albespeyres

19 sept. Marin ANDRIEU, 88 ans, Zéphir

19 oct. Yvette JOSSERAN, veuve
AYBALY, 92 ans, Ceignac

11 nov. Gisèle BOUBOU épouse LABIT,
88 ans, Lacassagne

19 nov. Michel BLANQUET, 73 ans, Ceignac

19 déc. Jeanne DELMAS, épouse
LOUBIERE, 76 ans, Magrin

26 déc. Solange BETEILLE, veuve
GINISTY, 93 ans, Lafon

27 déc. Yvette BURG, 82 ans, Lacassagne

Il faut ajouter 29 personnes décédées
dans les établissements de soins de la
commune :

- 19 Décès à l'EHPAD « Ste Marthe »
de Ceignac,

- 10 Décès au Centre de suite et de
réadaptation « Les Tilleuls »

Agenda (non exhaustif)

Retrouvez
les actualités de
votre Commune sur
www.mairie-calmont.fr

Réalisation : Mairie de Calmont
Tél. : 05.65.69.47.22
Fax : 05 65 69 56 14
E-Mail : mairie-calmont@wanadoo.fr
Site : www.mairie-calmont.fr



Imprimé sur papier recyclé

Impression **merico**
12340 BOZOUIS - 775 722 218 RCS NEVERS
Avril 2024 - 96400

▶ 20 mai : **tournoi de foot senior** - Espoir
Foot 88 - Ceignac

▶ 25 mai (9h30) : **Journée
nettoyage de la nature**

▶ 26 mai : **manche de ligue senior** -
SQMP (Sport Quilles Magrin Parlan)

▶ 31 mai : **atelier Chakra** du 3e Œil et
Chakra Couronne - Mandala Yoga -
Ceignac

▶ 2 juin : **manche district Céor Lagast** -
SQMP

▶ Du 5 juin au 28 août à 20h tous les
mercredis : **concours de pétanque
amical** - La Fanny - Ceignac

▶ 8 juin : **festival « Chat Bouge »** -
Ceignac

▶ 9 juin : **élections européennes**

▶ 14 juin : **amical de Quilles** - SQMP

▶ 22 juin : **feu de la Saint Jean** - La
Milhacoise

▶ du 24 au 29 Juin : **cours d'essai de
yoga gratuits** - Ceignac

▶ 26 juin : **challenge et récompenses** du
secteur 3 des Ecoles de Quilles -
SQMP

▶ 6 juillet (10h30) : **lectures aux tout-
petits** - Médiathèque - Ceignac

▶ 7 septembre (14h) : **forum des
associations** - Maison des associations
- Magrin

▶ 7 septembre : **challenge Francis
Enjalbert** des Ecoles de Quilles - SQMP

▶ 19 octobre (10h30) : **lectures aux tout-
petits** - Médiathèque - Ceignac

Les fêtes de village :

▶ 1 & 2 juin : à Calmont (Fête des
Plantes)

▶ 12, 13 & 14 juillet à Magrin

▶ 16, 17 & 18 août à Ceignac

▶ 14 & 15 septembre à Milhac